MACON.fr
Mâcon capitale de la Bourgogne du sud

DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2023

Délibération N° DEL_076_2023 - Participation des communes à la prise en charge des frais de personnel AESH pour les enfants scolarisés en classe ULIS sur le temps de restauration scolaire

1 DOCUMENT - *Publié le 05 octobre 2023*

DEL_076_2023_Participation_frais_personnel_AESH_enfants_ULIS_restaurant_scolaire.pdf
(.pdf, 149,8 Ko)

TÉLÉCHARGER

HÔTEL DE VILLE DE MÂCON
Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE

https://www.macon.fr/ma-ville/la-mairie-et-vos-elus/les-actes-administratifs/les-deliberations-du-conseil-municipal/seance-du-18-septembre-2023/deliberation-n-del-076-2023-participation-des-communes-a-la-prise-en-charge-des-frais-de-personnel-aesh-pour-les-enfants-scolarises-en-classe-ulis-sur-le-temps-de-restauration-scolaire-6047?